



AMBASSADRICE ET AMBASSADEUR INTERNATIONAL DE L'AGRH

Sommaire de la fonction

Nommée par le comité international et le bureau de l'AGRH, l'ambassadrice ou ambassadeur international(e) participe au développement de l'AGRH en dynamisant le réseau des membres de sa région. Son rôle est d'apporter de la valeur ajoutée aux membres locaux, par exemple en contribuant au développement de rencontres et de recherches locales et à leur visibilité au sein de l'AGRH et au-delà.

Responsabilités clés

Participe au rayonnement et fait croître le réseau de membres de l'AGRH dans sa région

- Se tient au courant des activités, enjeux et défis de l'AGRH,
- Agit en représentant officiel de l'AGRH dans sa région, en faisant rayonner l'AGRH à travers diverses activités et médiums de communication, présentiels et digitaux,
- Répond aux questions des enseignants-chercheurs, doctorants et praticiens de sa région concernant l'intérêt de l'AGRH, son fonctionnement ou animation au niveau local et global,
- Partage avec le Comité international les événements locaux, besoins et commentaires des membres de sa région,
- Contribue régulièrement aux réunions du réseau des ambassadeurs-ambassadrices afin que leurs échanges les enrichissent et que leurs actions fassent progresser l'agenda de l'AGRH.

Contribue au développement et à la visibilité au sein de l'AGRH des recherches dans sa région

- Développe des liens entre chercheurs et autres parties prenantes en participant à ou en organisant localement des rencontres et événements scientifiques et professionnels,
- Établit une veille des événements scientifiques régionaux auxquels l'AGRH peut contribuer, participer ou collaborer. Informe le Comité international des événements à venir,
- Encourage la conduite de recherche en GRH et participe à la diffusion des résultats,
- Est au courant des initiatives locales de publications scientifiques GRH et les favorise.

Moyens

Parmi les moyens que l'AGRH apportera en appui à des initiatives proposées il y a la marque 'AGRH', de l'assistance/conseil à la communication, à l'organisation de rencontres ou de publications, à des labélisations, voire une attribution de budget modeste pour des actions le justifiant.

Intérêt du rôle

La fonction permet de jouer un rôle actif et visible au cœur du développement international de l'AGRH, depuis les activités, événements et projets de recherche enracinés dans sa région géographique. Le Comité International animera ce réseau d'ambassadrices et ambassadeurs internationaux lors de réunions régulières à distance. C'est donc une opportunité de croître en perspectives multiculturelles, de comparer des problématiques, pratiques, méthodologies et autres adaptations théoriques et enracinements locaux...

Critères d'éligibilité

- Membre de l'AGRH depuis 3 ans ou plus,
- Capacité avérée à communiquer, animer, organiser et bâtir dans la durée, autonome et proactif(ve)
- Enthousiasme pour participer à la mission, à la croissance et aux activités de l'AGRH,
- Volonté à fédérer des enseignants-chercheurs et doctorants locaux autour d'objectifs et d'activités,
- Souhait d'aider des collègues dans la valorisation de leurs travaux de recherche.

Durée du mandat

Le mandat est de 3 ans renouvelable

Pour toute candidature, contacter le Comité AGRH International et Francophonie à rmajor@groupe-igs.fr